

AVIS DE CONSULTATION

ouverture de la consultation du public dans le cadre de la procédure de « l'enregistrement » au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Une **consultation du public** (régime de l'enregistrement) sera ouverte du **19 décembre 2016 au 16 janvier 2017** inclus (soit 4 semaines) dans la commune de PLEUGRIFFET. concernant le projet présenté par la SCEA DE LA GRE (représentée par Monsieur LE LAVANDIER Mathieu et Madame LE LAVANDIER Patricia), dont le siège social est situé au lieu-dit "Le Pont Neuf" 56120 PLEUGRIFFET, en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter, après augmentation des effectifs, 2000 animaux équivalents maximum en présence simultanée (2000 porcs à l'engrais) à l'adresse suivante : "Le Pont Neuf" 56120 PLEUGRIFFET, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de PLEUGRIFFET aux jours et horaires suivants:

- du lundi au samedi : de 08h30 à 12h30

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 16 janvier 2017 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de PLEUGRIFFET
- ou les adresser au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/ICPE-loi sur l'eau -1 allée du Général Le Troadec BP 520 56019 Vannes cedex) par lettre,
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr